



TRIBUNE

Socialiste unifié

Hebdomadaire du parti

N° 64

29 JUILLET 1961

PRIX : 0,40 NF

L'incroyable faillite

QUI a pris l'offensive à Bizerte? Sur ce point, il n'y a aucun doute : c'est Bourguiba. Mais pourquoi Bourguiba a-t-il agi ainsi? Voilà la question gênante à laquelle nos journaux dits d'information se gardent bien de répondre.

Bourguiba, ce n'est pas Ho Chi Minh, ni Sekou Touré, ni Fidel Castro. Bourguiba, c'est l'ami de l'Occident, et jusqu'à hier, le meilleur allié de de Gaulle. C'est lui qui, quelques mois avant le coup de force du 13 mai, proclamait que de Gaulle était le seul homme d'Etat capable de rallier à nouveau l'Afrique à la France. C'est lui qui nous a conseillé, à plusieurs reprises, de voter « oui » aux référendums du régime. C'est encore lui qui, à différentes occasions, a reproché publiquement au F.L.N. de ne pas faire confiance au Général de Gaulle. « Si j'étais Fehrat Abbas, disait-il en septembre 1959, j'aurais déjà pris l'avion pour Paris ». C'est lui enfin qui, au retour de Rambouillet, a lancé la « grande vague d'euphorie ». De Gaulle et Bourguiba s'étaient compris : la paix allait revenir!

Si je rappelle ces faits, ce n'est pas pour faire le procès de Bourguiba qui a agi comme il croyait devoir le faire dans l'intérêt de son pays et de son régime, mais pour souligner l'incroyable faillite de la politique gaulliste?

Voici, en effet, à quel résultat trois années de manœuvres et de contre-manœuvres ont abouti : ceux-là même qui ont joué avec le plus de constance le jeu du gouvernement de Paris en sont réduits à rechercher une épreuve sanglante avec

la France, désespérée de voir que toutes les promesses qui leur avaient été faites n'étaient que de fausses promesses.

Parlons sans détours : Bourguiba, tout en souhaitant que l'Algérie obtienne son indépendance, a toujours redouté l'instauration à ses frontières d'une république trop dynamique, trop révolutionnaire, voire expansionniste ; il souhaitait l'établissement, en Afrique du Nord, d'une certaine coopération avec la France. Il voit aujourd'hui que cette coopération risque soit d'être refusée par la France elle-même (les discours de de Gaulle sur le partage et l'évacuation), soit de jouer contre les intérêts tunisiens (l'éventualité d'un accord franco-algérien sur le Sahara). Furieux de s'être si longtemps compromis pour une cause aussi incertaine, il explose et décide de jouer désormais la carte de l'internationalisation, en recherchant du côté de l'O.N.U. les garanties qu'il demandait jusque là à de Gaulle.

Pour ce faire, il fallait que le sang coule. Bourguiba n'a pas hésité à prendre la responsabilité de l'épreuve de force (qui, en vérité, n'a été aussi coûteuse en vies humaines qu'en raison de la dureté de la riposte). Il n'ignorait pas, en effet, que le monde, tel qu'il est aujourd'hui, se préoccupe moins de déterminer qui a commencé un combat que de savoir ce que ce combat signifie. Or le sens de Bizerte est clair : une puissance colonisatrice maintient une base militaire sur le territoire de son ancienne colonie ; celle-ci lui demande de partir, et quelles que soient les péripéties — sanglan-

tes ou non — du conflit. Le départ est désormais inscrit dans les faits.

Tel est le bilan de la « grande politique » gaulliste qui devait faire de l'Afrique une « communauté française » à laquelle auraient été rattachés aussi bien le Maroc que la Tunisie!

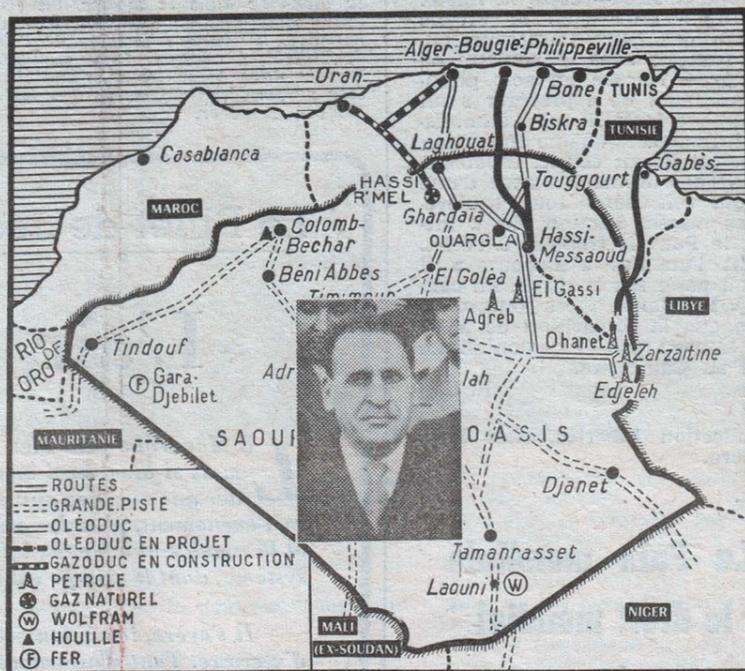
Les Français qui, dans la proportion de près de 75 %, ont voté « oui » au dernier référendum commencent à se rendre compte que ce n'est pas en faisant bêatement confiance à de Gaulle que l'on hâte la solution des problèmes africains et le retour de la paix en Algérie. Malheureusement, à côté de ces Français qui ouvrent les yeux il y a ceux qui s'enfoncent dans la nuit de la haine et de la violence, ceux qui pensent qu'il n'y a décidément rien à faire avec les « bicots » et les « bougnouls », et qui estiment que, face à de Gaulle, le Général Challe n'avait peut-être pas tous les torts à Alger au mois d'avril dernier...

Jamais nous n'avons perçu aussi nettement les préparatifs d'un coup de force militaire qui, cette fois, aurait des soutiens à Paris et non plus seulement à Alger. Jamais la cause de la paix algérienne et celle de la défense antifasciste n'avaient été aussi étroitement liées.

Tandis que la France s'assoupit sous le soleil d'août, certains officiers sont disposés à un nouveau putsch. Soyons attentifs et prêts à riposter dès le moment où ils commenceront à bouger.

Gilles MARTINET

Des canons, du bruit... des problèmes



« Pourquoi me tuez-vous ?

— Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin et cela serait injuste de vous tuer de la sorte ; mais puisque vous demeurez de l'autre côté je suis un brave,

et cela est juste. »

Pascal

Livres

Les pensées du Colonel Trinquier : " LA GUERRE MODERNE "

(LA TABLE RONDE)

Le colonel Trinquier reprend et expose sous une forme précise les thèses qu'on a déjà entendues exposer à la barre de différents procès. L'arme principale de ce livre est sa logique. Il se présente comme un manuel technique, parlant abstraitement d'un « ennemi » ; mais les exemples choisis ne laissent aucun doute : il s'agit de théoriser l'expérience algérienne. Si l'on accepte les définitions initiales — c'est-à-dire : la population algérienne, objet neutre et passif et manipulée par une organisation qui lui est extérieure, au moyen du terrorisme — si l'on accepte cela, on est obligé d'admettre les conclusions : le système policier porté à son suprême degré, la destruction de tous les opposants, y compris et surtout les idéologues, complices de l'ennemi, le mouchardage généralisé, le regroupement de la population en des endroits contrôlés, en dehors desquels règne la terre brûlée, la torture comme moyen normal de renseignement. Trinquier a le mérite, le plus souvent, de la franchise militaire : on ne peut vouloir une « guerre propre » ; lutter contre la torture, et s'arrêter là, est un non-sens. Il y a guerre, donc deux camps : qui n'est pas pour Trinquier est contre lui, par tous les moyens.

On trouve cependant dans ce livre quelques hypocrisies : parlant de l'organisation, de la « mise en condition » de la population, Trinquier précise que « la guerre gagnée, elle n'aura

aucune raison de subsister », qu'elle doit rester « uniquement un moyen de protection contre l'ennemi extérieur, (et ne pas devenir) un moyen de pression ou de politique intérieure ». Colonel, vous nous prenez pour des imbéciles ; vous avez précédemment défini les opposants politiques comme des agents de l'ennemi. Donc, il y aura toujours « guerre »... On trouve encore des analyses du terrorisme qui sonnent comme des menaces, des programmes pour plastiqueurs : « Le terroriste...) encadré par une vaste organisation, qui prépare sa tâche et lui en facilite l'exécution, assure son repli et sa protection, ne prend pratiquement aucun risque, ni celui d'une riposte de sa victime, ni celui de comparaître devant la justice » — les assassins du maire d'Evian ne pourront qu'approuver. Et des aveux : « Nos échecs répétés proviennent seulement d'une mauvaise utilisation des moyens dont nous disposons ». Et une coquille amusante (p. 8) : « Si nous lui avions rendu sa liberté, et il n'aurait pu s'exprimer sans crainte, le peuple algérien aurait sans ambages donné son sentiment ».

Enfin une conclusion pour cet article : « Les peuples savent d'instinct ce qui est juste. La paix ne sera durable que si elle est juste ». Là-dessus, colonel, nous sommes d'accord.

P.-L. THIRARD.

L'AFFAIRE MOUMIÉ

par Jean-François HELD

Un homme est assassiné : ce peut être le début d'un banal roman policier. Un leader nationaliste africain est empoisonné en plein Genève : c'est un acte s'inscrivant pour la forme dans la rubrique des faits divers, mais débouchant pour le fond dans le domaine politique.

Jean-François Held qui mène sur place une véritable enquête reprend dans ce petit opuscule (1) les éléments qu'il avait publiés dans « Libération ». Il rappelle les lenteurs de la justice helvétique à entrer en action, les étranges silences des organes officiels, le rôle joué à travers le « journaliste » Bechtel par la Main Rouge. Le crime a souvent été un moyen d'action employé par les groupes d'extrême droite, qu'ils soient allemands (cf. l'affaire Rathenau), italiens (le récent attentat contre Togliatti) : ce qui est nouveau dans l'assassinat de Moumié c'est la quasi officialisation du meurtre. Il est apparu que la Main Rouge agissait en étroite connivence avec les services secrets français, donc

que ses « manifestations » bénéficiaient d'une protection tacite du Pouvoir. La liquidation d'un chef de l'Union des Populations du Cameroun devait donc se lire — et se lit mieux aujourd'hui qu'on évoque la proche unification des deux Cameroun anglais et français sous la houlette de M. Ahidjo — comme un acte politique. Il s'agissait de « protéger » un gouvernement installé par l'administration des menaces qu'une opposition populaire lui faisait courir. Inversant comme à l'accoutumée l'analyse d'une réalité qui voit dans tout soulèvement des masses l'action de « meneurs », le Pouvoir frappait à l'effet. Éliminant l'un des « meneurs » il prétendait peser sur la cause. En consultant « Le Monde » ces jours-ci on découvre que la disparition de Moumié ne sauvera pas le colonialisme français au Cameroun.

E. C.

(1) Collection Libertés, chez Maspero.

L'AVENTURE AMBIGUE

par Cheikh Amidou Kane

(Julliard 9 NF)

Voici un récit grave comme il en existe peu. Un homme meurt de la rencontre douloureuse de deux mondes : l'Afrique noire et sa culture musulmane, l'Occident et son culte de la Raison. Cet homme est un noir, un Peul, du pays du Sénégal. De l'école du vieux maître de Diallobés à l'école nouvelle française, il franchit le pas. Quel homme est-il devenu, la Tentation de l'Occident épuisée ?

Ces pages où s'allient la rigueur du roman classique et la sobriété des nouvelles de Camus rapportent le témoignage de ces deux expériences. Mais si ce récit « signifie », il accuse et condamne aussi l'Occident.

L'Aventure peut conduire à la Révolte.

J. M.

" La Paix mondiale par le droit mondial "

par G. CLARK

et L. SOHN

L'Union Fédéraliste Mondiale vient d'éditer aux Presses Universitaires de France une brochure qui reprend l'introduction d'une étude sur « La paix par le droit mondial » effectuée par G. Clark et L. Sohn.

Dans leur ouvrage « La Paix Mondiale par le Droit Mondial », Greenville Clark, avocat à New York et Louis Sohn, professeur à l'Université de Harvard, ont établi un plan détaillé de la réforme de la Charte des Nations Unies, pour rendre celles-ci aptes à préserver la paix et à favoriser le développement économique. Analysant la Charte actuelle, article par article, ils proposent de modifier plusieurs dispositions afin de renforcer les Nations Unies.

Communiqué de la Fédération Française contre l'armement atomique

La Fédération française contre l'Armement Atomique communique :

Interdite en France, relayée sur le territoire national par dix marches français, la Marche de la Paix de San Francisco à Moscou se poursuit en Europe. Une jeune fille française, Mlle Yvette Naal, se trouve désormais au nombre des marcheurs. Elle y représente notre pays et portera témoignage, tout au long des pays traversés, pour ceux et celles d'entre nous qui souhaitent que la France renonce aux armes de la terreur et donne au monde le seul exemple à suivre. Plusieurs autres jeunes gens et jeunes filles sont prêts à se joindre aux marcheurs ; seul le manque de fonds les empêche actuellement de le faire.

Les Français, désireux de s'associer à ce geste et de nous permettre de l'amplifier peuvent envoyer leurs dons « Pour la Marche » au C.C.P. Revoyre FFCAA, Paris 14.572.87.

Communiqué du Mouvement Universel pour une Fédération mondiale

Le Mouvement Universel pour une Fédération Mondiale communique :

« Les fédéralistes mondiaux affirment que la Paix ne peut être assurée que si le Droit remplace la violence dans les relations entre les peuples ; ils insistent donc sur la nécessité de créer des institutions communes sur le plan mondial. Le Congrès souligne que la destruction de toutes les armes et des installations militaires ne suffit pas si celle-ci n'est pas accompagnée de la mise en place d'institutions mondiales appropriées : à cette fin, il faut notamment créer une force de police mondiale dont l'embryon pourrait être dès à présent constitué par une force permanente des Nations Unies appelée à intervenir immédiatement en cas de conflit.

Le congrès souligne non seulement que l'Organisation des Nations Unies doit survivre mais qu'elle doit se développer, devenir universelle et se renforcer dans ce monde en transformation.

« Pour réaliser une Paix durable et le bien-être dans le monde, les fédéralistes mondiaux en appellent à la collaboration active des peuples de l'Est et de l'Ouest, à celle du tiers monde dont le rôle dans la politique mondiale doit être prépondérant pour obliger les deux blocs à coopérer.

Une rue Émile-KAHN à ROUEN

Depuis le dimanche 25 juin, une rue de Sotteville-lès-Rouen porte le nom d'Émile-Kahn. Cette initiative est due à la municipalité P.S.U. de cette ville ouvrière de la Seine-Maritime. Le maire, notre camarade Roland Tafforeau, dont beaucoup connaissent les importantes réalisations dans le domaine du logement, a choisi, pour perpétuer la mémoire de l'ancien président de la Ligue des Droits de l'Homme, une artère située dans un quartier neuf en pleine expansion. C'est André Bolssarie, vice-président de la Ligue Internationale, qui a présidé le dimanche matin la cérémonie inaugurale. Prononçant l'éloge d'Émile Kahn, il a déclaré :

« Sa grande voix s'est tue, mais il est encore présent dans l'esprit de tous les ligueurs, et, à travers eux, c'est encore lui qui se bat pour la paix, la démocratie, l'antiracisme et la liberté. »

Roland Tafforeau devait regretter, au cours de son allocution, que la municipalité communiste de Saint-Etienne, la ville voisine, ait refusé de s'associer à la cérémonie, prenant pour prétexte une divergence de point de vue sur le désistement dans le canton de Sotteville au second tour des élections cantonales.

Mme Colette Kahn, veuve de l'ancien président de la Ligue, assistait à cette inauguration ainsi que le président départemental, M. Madrolle, et M. Vallée, secrétaire de la section de Rouen.

Une précision pénible...

Dans le numéro 60 de Tribune Socialiste nous avons reproduit une information parue dans « Libération ». D'après notre confrère, un élève du Lycée Molière aurait été sanctionnée pour avoir montré à ses camarades une oreille de musulman que lui aurait envoyée son frère, militaire en Algérie.

Le fait nous avait paru monstrueux et nous nous indignions d'une telle dégradation morale. Mais quelques lecteurs ont paru sceptiques et nous l'ont fait savoir.

Cependant, dans notre courrier, nous avons reçu une lettre — signée — dans laquelle notre correspondant confirmait le fait barbare cité. Il ajoutait la précision suivante :

« L'adjudant X..., du 47^e R.A., employé aux effectifs à la B.C.A.S., à Berrouaghia, secteur postal 86.621, donnait 1.000 francs à tout soldat lui rapportant une oreille de fellagha ».

A combien estime-t-on une cervelle d'adjudant ?

Le Billet de Jean Binot :

L'air du temps

LE Monarque peut bien se décerner un satisfecit — l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même — et, débonnaire, accorder une mention aux petites créatures qui s'agitent dans sa gloire, l'événement, plus dur et plus têtue que toute la hargne et la grogne et la rogne ensemble, ne laisse pas de faire éclater la faillite de son système, dont la pompe vaniteuse et coûteuse n'amuse plus personne.

Il s'avère, lorsqu'on écoute autour de soi, que les gens ont cessé d'y croire. Tant d'assurance et de façon, et la morgue et la rodomontade, et les grands desseins et les vastes pensées, et la prétention insensée de traiter les Français en pauvres demeurés, tant de pseudo vertu et de pseudo grandeur confèrent au détenteur de l'article 16, non les traits d'un chevalier de légende mais ceux de Napoléon-le-petit.

La fin du règne est commencée ; cela se sent et cela se pressent. A la confiance aveugle et sommaire a succédé la résignation, puis la lassitude et déjà l'agacement, l'aigreur et la colère — et demain, quoi d'autre ? — Car ce régime et ce gouvernement, et cet Etat soi-disant fort et stable, vous ont décidément un drôle d'air : l'air de quelque chose de tout à fait transitoire et précaire, de tout à fait malfaisant et boursofflé — l'air de quelque chose que le Peuple a déjà connu, a déjà subi, et dont il est venu à bout.

METZ :

Les Paras dans la Nation

Les échauffourées qui se sont déroulées ces jours derniers à Metz — il y eut quatre morts et vingt-six blessés — font suite à des batailles qui eurent lieu à Nancy où deux parachutistes étaient blessés par des Algériens, puis, deux jours plus tard, deux travailleurs nord-africains poignardés, vraisemblablement par des militaires.

A INSI débute le cycle infernal du terrorisme, de la vengeance et de la mort.

Ce qui est aberrant, c'est que l'autorité militaire alertée n'ait pas compris quel danger explosif pourrait provoquer la présence simultanée de Nord-Africains et de soldats parachutistes, retour d'Algérie.

Il ne convient pas d'excuser unilatéralement les travailleurs musulmans qui vivent en France et qui souvent se heurtent les uns les autres. L'extrême tension dans laquelle vivent ces Algériens, loin des leurs, et face aux événements explique la sensibilité de ces hommes au caractère naturellement ombrageux et batailleur.

Mais après que l'on eut fait connaître le rôle des paras dans les combats d'Algérie, rôle de police et d'exécutants — je serais tenté d'écrire d'exécuteurs — c'est une grave erreur que d'avoir regroupé ces formations militaires dans une région à forte densité de travailleurs musulmans.

C'est là qu'il faudra chercher l'origine des responsabilités.

Cela n'est pas tout hélas ! Ces heurts ont démontré ce que nous avions dénoncé déjà depuis longtemps. La guerre est une exécution qui est grave, autant par les dégâts qu'elle provoque immédiatement que par les mutations qu'elle engendre chez les humains.

Ces paras sont des jeunes hommes qui auraient peut-être pu s'intégrer dans une société civilisée et y faire œuvre de citoyens. L'armée en a fait de jeunes brutes sans autre profession que celle de tueurs, ne concédant qu'à la force et ne connaissant que la bagarre. Mais il y a pis encore. L'armée — qui, en Algérie, prétend démontrer son rôle pacificateur — a développé chez ces maniaques du revolver ou du couteau des sentiments primaires de racisme qui vont d'ailleurs de pair avec leurs conceptions fascistes.

Qu'ils soient disciplinés ne nous suffit pas — et encore, sont-ils disciplinés ? — Ce que nous constatons c'est qu'ils constituent un danger dans notre société. S'il suffit d'avoir le cheveu crépu et la peau basanée pour risquer d'être assommé, cela rappelle sombrement la période hitlérienne et la chasse aux juifs.

Nous concevons que ces « paras » ont été dressés — c'est le seul mot valable — à la bagarre, mais nous nous demandons avec angoisse ce qu'ils sont capables de faire de mieux. Car enfin, si l'armée est, comme la police, un mal nécessaire, son rôle n'est pas exclusivement de faire la guerre (encore qu'elle s'arrange, jusqu'à présent, pour l'utiliser à son profit un peu plus qu'il ne conviendrait).

Les « ratonnades » de Metz et de Nancy sont un avertissement pour les pouvoirs publics et pour le Gouvernement. Primo, d'avoir à isoler les « paras » de la population civile — et en particulier de la population musulmane — ; secundo, d'avoir à se préoccuper de la réintégration d'hommes qui n'ont été nourris jusqu'à présent que de enseignements de « Torquemada » aux dépens des « Caractères » de La Bruyère.

Car il est un mythe qu'il faut combattre, c'est celui du « parfait héros para » luttant pour le triomphe de la bonne civilisation occidentale.

La France a besoin de travailleurs, non de tueurs. Quant à l'ordre public, elle se suffirait aisément de sa police...

A. BENOIST

A LUGRIN

Le baromètre ne fait pas le beau temps

(Le câble de notre envoyé spécial)

Compromis, brèche dans le mur de la procédure, désir réciproque de négocier..., tels sont les propos qui résonnent dans les murs de Lugin.

Mais si la tension qui existait jusqu'alors — et qui laissait craindre une définitive rupture — semble s'être assouplie, l'atmosphère reste néanmoins assez lourde.

Bien sûr, il peut être intéressant de savoir qui a proposé le compromis et qui l'aura accepté. Mais, au fond, cela n'a qu'une valeur assez réduite, on en conviendra, car l'essentiel n'est pas la procédure — encore que celle-

compromis proposé par la délégation française.

Mais, derrière cette question de forme, malgré tout assez vague, il reste l'essentiel. Il suffit, pour s'en convaincre, d'énumérer l'appellation officielle des cinq commissions (appellations proposées par la délégation algérienne) :

- 1° garantie des personnes ;
- 2° garanties et champ d'application de l'autodétermination ;
- 3° période transitoire ;
- 4° mesures d'apaisement et cessez-le-feu ;



ci paraisse importante aux yeux des parties en présence — l'essentiel, pour nous — et nous pensons qu'il doit en être de même pour ceux qui se battent et qui souffrent — l'essentiel, disons-nous, c'est le fond du problème : comment faire la paix entre les deux peuples ?

C'est pourquoi, tout en ne participant pas à l'allégresse générale, nous manifestons cependant un certain soulagement. En acceptant la discussion, peut-être fera-t-on avancer la solution des difficultés.

Car celles-ci demeurent. Les questions seront discutées — c'est le compromis admis — simultanément, au cours des séances plénières réunissant les délégations au complet, et en commissions spécialisées. Ces dernières seront saisies de l'examen des questions techniques (proposition française), mais les séances plénières (auxquelles tiennent surtout les Algériens) auront toujours à débattre des problèmes au fond.

Ainsi, en cas de désaccord sur un point, on pourrait passer au point suivant. C'est, en tous cas, l'esprit du

5° perspectives de coopération et d'association.

On conçoit aisément que les problèmes techniques dévolus à la cinquième Commission n'aient aucune chance d'être débattus en séance plénière si un accord n'intervenait pas sur la garantie et le champ d'application de l'autodétermination qui intéresse la deuxième commission. Au demeurant, c'est cette dernière question qui sera — dès l'ouverture de mardi prochain — à l'ordre du jour.

Or, dans les préliminaires, les positions respectives sur le Sahara n'ont apparemment pas changées.

C'est pourquoi l'évolution des événements de Tunisie aura une grande importance sur les pourparlers franco-algériens de Lugin ; de même que les résultats immédiats de Lugin influeront sans aucun doute sur la solution du conflit tunisien.

Ainsi serait atteint ce qui semble avoir été l'un des buts de l'action de Bourguiba : maghrébisation du conflit laquelle pourrait devenir demain une véritable internationalisation... avec toutes ses conséquences.

Ad. BERTRAND

Communiqué du Bureau national du P. S. U.

Le Bureau National du P. S. U. souligne que le Président BOURGUIBA, qui a si longtemps soutenu les initiatives du Général de Gaulle, se trouve aujourd'hui en conflit ouvert avec la France ; il y a là une nouvelle manifestation de la faillite d'une politique de ruse, de duplicité, de fausses promesses dont les échecs s'accumulent. La décolonisation ne doit pas seulement s'affirmer dans des discours et dans des conversations mais s'inscrire dans les faits.

Si les négociations de LUGRIN n'aboutissent pas rapidement, ce nouveau drame risque d'engendrer une série de conséquences tragiques, tant dans le domaine international que dans le domaine intérieur.

Devant l'aggravation de la situation et les menaces qu'elle fait peser sur le peuple français, le P. S. U. demande à ses militants et à ses sympathisants actuellement en vacances, et à tous les amis de la paix et de la liberté, d'être prêts à répondre à tout moment à l'appel qui pourrait leur être lancé.

20-7-1961.

A propos d'une recrue

Dans le numéro 56 de « Tribune Socialiste » du 3 juin dernier (page 3), nous avons signalé, sous le titre « la belle recrue », l'adhésion à la S.F.I.O. du Docteur Causse, ancien dirigeant du mouvement « Présence Française » au Maroc.

Se jugeant mis en cause, le Docteur Causse nous a envoyé le « rectificatif » que voici :

« 1° J'étais Président de « Présence Française » au Maroc de 1952 à 1956. Cette association, totalement apolitique, s'était donnée pour but la résistance à l'abandon du Maroc aux mains de l'Istiqlal, parti fasciste, xénophobe et anti-français. Au sein de son Comité Directeur siégeaient des hommes issus de tous les partis politiques, de tous les horizons philosophiques ou religieux.

« 2° Je suis inscrit au parti S.F.I.O. depuis 1945 et j'ai eu les honneurs de la presse vichyste, alors que les journaux publiaient la liste des judéo-maçons.

« 3° Je vous demanderais de vouloir bien préciser ce que vous entendez par « Tous les moyens ».

Nous donnons facilement acte au docteur Causse de sa qualité d'ancien président de « Présence Française » qui le conduisit à s'opposer courageusement, par l'organisation de « ratonnades », à ce que ses amis et lui-même ont qualifié de « politique d'abandon » du Maroc aux mains de l'Istiqlal dont, il est vrai, plusieurs dirigeants avaient connu les douceurs de la prison française « dont ils n'auraient jamais dû sortir ».

Nous tenons de même à rectifier cette grossière erreur qui nous a fait oublier que l'adhésion du docteur Causse à la S.F.I.O. remontait à 1945... A vrai dire, nous l'ignorions totalement. A ce sujet, qu'il nous soit permis aussi de donner acte à la S.F.I.O. de s'être désolidarisée de l'un de ses plus glorieux adhérents, en soutenant la « politique d'abandon » du Gouvernement d'Edgar Faure au Maroc.

Enfin, l'expression « par tous les moyens » nous avait paru justifiée par les méthodes employées contre ladite politique par le mouvement « Présence Française » (dont le docteur Causse nous rappelle obligamment qu'il était le président). Outre les « ratonnades » citées plus haut, nous pensons que M. Gilbert Grandval, alors résident général, et autre Me Jean-Charles Legrand se souviennent encore très bien des attaques dont ils furent l'objet au cours de l'année 1955, comme conséquence des manifestations d'Européens organisées par « Présence Française ».

Les enseignements d'un putsch

UNE ÉTUDE

L'ARMÉE ET LA NATION



La guerre subversive exige de l'action (Keystone)

Le putsch militaire du 22 avril a causé un traumatisme si profond dans l'opinion que la Gauche a été enfin amenée à s'interroger sur l'origine et la nature du péril militaire.

Qu'est-ce que l'Armée ? Que veut-elle ? Comment pourrait-elle être réintégrée dans la nation ? Autant de questions auxquelles, de divers côtés, on a tenté de répondre.

J.C. Barigel fait ici le point des différentes études parues récemment sur ce problème.

Le numéro spécial d'avril-juin de la Revue Française de Sociologie (1) est consacré au problème « Guerre-Armée-Société ». Ces trois grands thèmes se partagent le numéro.

— Guerre et paix : un essai de sociologie de la guerre. P. Naville et Gaston Bouthoul offrent deux voies d'approche.

— Armée et Société : cette partie est consacrée à deux études historiques sur les rapports entre sociétés civiles et militaires tels que les concevaient Saint Simon et Spencer, tandis que deux autres chapitres démontrent l'importance croissante que l'économie revêt dans ces rapports (études conduites à la lumière de l'expérience américaine). J. Meynaud, enfin, s'interroge sur les liaisons actuelles entre l'Armée et le pouvoir politique.

— Une troisième partie, plus actualisée, traite des rapports entre l'Armée et la Société française.

Faute de place, et pour limiter le sujet à ses aspects plus proprement politiques, seule cette dernière partie fait l'objet de ce compte rendu.

Les militaires et le Pouvoir

DES l'abord, J. Meynaud se refuse à des généralisations prématurées et à des représentations apologétiques. Il distingue trois types de relations possibles entre l'Armée et le pouvoir politique.

1° L'armée n'est qu'un instrument du pouvoir civil, à qui elle est totalement subordonnée. C'est l'image de la « Grande Muette ». L'armée obéira

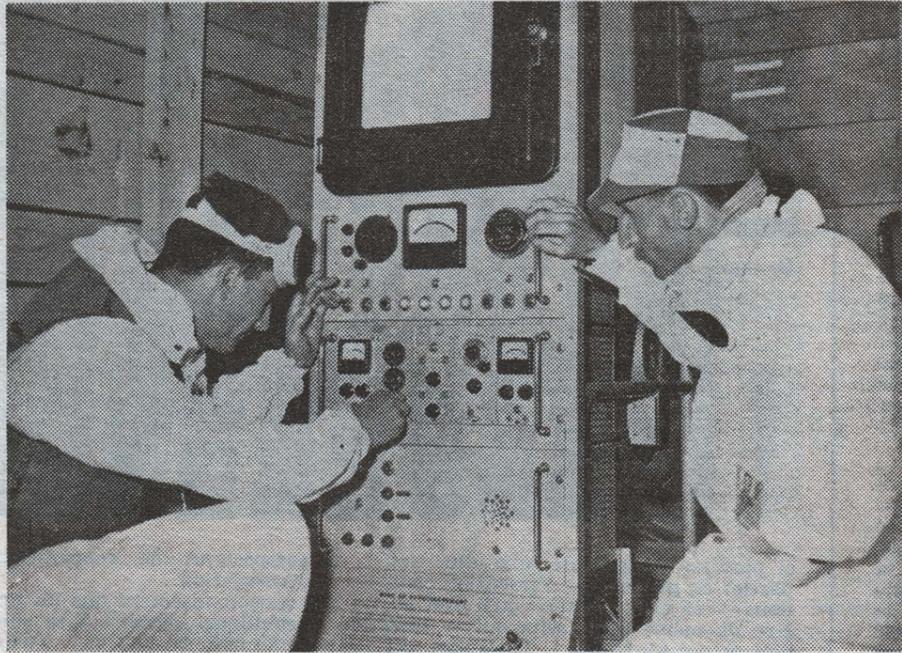
sans discuter ; cette notion stricte de hiérarchie n'étant par ailleurs pas très différente de celle qui s'impose à tous les agents de l'Etat.

2° L'armée est un facteur des décisions gouvernementales, c'est-à-dire qu'elle participe à l'élaboration des mesures qui la concernent, en demandant par exemple le maximum de moyens (ce que font toutes les administrations). Mais, historiquement, on a glissé vers une nouvelle conception de la Défense Nationale beaucoup plus globaliste, qui se préoccupe de la mobilisation de toutes les ressources de la nation (emprise sur l'économie). Dans un stade ultérieur enfin, la défense du « moral » conduit à s'occuper des problèmes d'enseignement et de l'instruction civique, puis à vouloir embrigader la jeunesse : la conception de la guerre subversive autorise tous les empiétements sur le pouvoir civil. Tous les pays industrialisés sont atteints de ce mal sournois, en premier lieu les Etats-Unis.

3° L'armée régulateur de la politique : L'armée a supplanté le pouvoir civil, elle exerce effectivement le pouvoir (ex : le Proche-Orient, la Turquie de Gursel). Parfois ce pouvoir n'est exercé que temporairement, il est remis ensuite aux mains d'institutions démocratiques, mais le plus souvent l'Armée continue de collaborer avec un pouvoir civil autoritaire qu'elle a aidé à mettre en place. De ce dernier cas paraît se rapprocher l'accession d'anciens militaires à des postes de commande, leurs titulaires demeurent alors plus militaires que civils.

Ainsi dans le monde entier, y compris certainement l'U.R.S.S., la suprématie du pouvoir civil, naguère encore affirmée, paraît bien compromise. Pour quelles raisons ? (2).

L'existence d'un métier militaire, d'une armée de professionnels (à l'opposé des milices suisses) est un facteur important. L'origine sociale des militaires, les rivalités entre clans, la diversité des formations contribuent à diviser l'Armée, en revanche l'esprit professionnel est un élément d'unification.



La guerre totale presse-bouton

(A.D.P.)

En s'adaptant aux progrès techniques, en laissant une plus large place aux spécialistes l'Armée suscite des « technocrates... une sorte de Synarchie » (Gal. Ely). L'impérialisme des techniciens qui est une tendance constante des sociétés modernes se retrouve donc dans l'Armée ; parfois le technicien déborde sa compétence et s'intéresse à des questions plus directement politiques...

Mais ces facteurs n'auraient pas été suffisants pour déclencher l'évolution présente si celle-ci n'avait pas été encouragée par l'impuissance gouvernementale, qui s'explique par la perte du soutien populaire à la suite de défaites, d'impuissance à mettre fin à la lutte des partis etc... Un complot aurait-il pu réussir si l'adhésion

du peuple au régime avait été ferme ? (et Meynaud pense ici au régime issu du 13 mai). C'est ce qui l'autorise à écrire, après avoir rejeté la solution du « commissaire politique » qui nécessite un parti unique, « l'alternative est catégorique : repousser la démocratie représentative au profit d'une forme quelconque de régime autoritaire (régulation militaire comprise), ou souhaiter la régénération des partis ».

Pressentant qu'on pourrait lui opposer comme critique qu'il ne se soucie pas suffisamment du rôle social de l'Armée, l'auteur reconnaît volontiers cette lacune que des études postérieures devraient combler. Toutefois il rappelle que l'Armée a été tout au long du XIX^e siècle un facteur de conservatisme social et qu'il pourrait en aller toujours de même.

Intégrisme et action psychologique

Spécialiste des questions catholiques, J. Maître se donne pour mission d'étudier le rôle que joue le catholicisme d'extrême-droite dans l'animation intellectuelle de certains cercles d'officiers.

Successivement, il montre les fondements philosophiques de l'intégrisme, puis la diffusion de cette doctrine à travers des groupements de pensée, comme la « Cité Catholique », « Verbe » qui s'orientent vers une action clandestine, dont le caractère discret permet la formation de cellules dans l'Armée. Par contre, avec le « Centre d'Etudes Supérieures de Psychologie Sociale » (CESPS) dont l'animateur est le célèbre Georges Sauge, un pas est fait vers l'organisation d'une action de masse, couronnée jusqu'alors par un insuccès éclatant.

ce mouvement dans l'armée, représente-t-il réellement une force ? Une analyse précise des publications militaires serait à cet égard du plus haut intérêt.

Les Officiers au Parlement

Grâce à un patient travail de recherche, M. Dogan a pu suivre la carrière parlementaire des militaires, ou anciens militaires jusqu'en 1944, depuis les origines de la III^e République. En règle générale le nombre d'anciens officiers ayant siégé au Parlement est assez faible, en augmentation jusqu'au Boulangisme, et à la suite de l'Affaire Dreyfus, ce nombre ne va cesser de diminuer, y compris sous la V^e République où les militaires seulement siègent au Palais-Bourbon.

Il en va de même relativement à l'origine des titulaires du portefeuille de la guerre (2 ministres-généralistes seulement sous la IV^e, aucun de Gaulle « régnante »).

Il est intéressant de préciser l'origine sociale de ces parlementaires : la noblesse recrute depuis les origines, puis peu à peu la haute, la moyenne bourgeoisie ; les nobles quittent l'Armée, jeunes, pour se consacrer à la politique, les bourgeois attendent d'être atteints par la limite d'âge. Quelles que soient les origines, les anciens militaires sont conservateurs, à l'origine monarchistes, ils se rallient après 1890, ils forment alors le gros du parti anti-dreyfusard. Avant la première guerre mondiale, quelques officiers libéraux : l'Amiral Jaurès, frère de Jean ; le capitaine Ac Combray. Les soucis de ces parlementaires-militaires portent principalement sur la politique militaire et sur les questions agricoles.

En bref, le petit nombre d'anciens militaires qui choisit la carrière parlementaire s'y intégra parfaitement, quoique l'Armée les prédisposât à l'action et non à l'éloquence. Cette dichotomie entre le métier militaire tourné vers l'action et un régime parlementaire faisant ses délices des joutes oratoires explique peut-être l'antiparlementarisme constant de la majorité de l'Armée. Comme l'écrit l'auteur : « Il y a plus de différence entre deux généraux dont l'un est parlementaire et l'autre ne l'est pas, qu'entre deux parlementaires dont l'un est général et l'autre ne l'est pas ».

Mais du 6 février 1934 au 22 avril 1961, la partie ne se jouait-elle pas en dehors du Parlement ?

Le service militaire pour quoi faire ?

Il appartenait à une femme, Mme V. Isambert-Jamati, de livrer quelques remarques sur le service militaire. Pour ce faire, elle utilise les résultats d'une enquête sur l'éducation de l'adolescence d'où il apparaît que pour la majorité des parents le service militaire constitue le terme de l'éducation réservée aux parents. Ainsi le S.M. est-il représenté comme une transition, un passage obligatoire vers la vie adulte. Les rites de la circonscription ne seraient-ils pas l'équivalent des « rites de passage dans les sociétés primitives » ?

Le fait curieux est justement cette coexistence dans l'esprit populaire entre un certain antimilitarisme, issu d'un long passé de répression sociale et la place acquise par les valeurs traditionnelles de l'honneur et du courage (le mythe des soldats de l'Armée II).



Des hommes peints, le culte de la force, une discipline de primitifs

(A.D.P.)

N'est-ce pas cet aspect mythique et fétichiste du service militaire qui expliquerait le peu de succès populaire qu'a obtenu le « manifeste des 121 » puisque l'insoumission aurait impliqué le « refus de l'initiation rituelle » ?

Extrait de l'article du Lieutenant X...

« ...Quelle était la situation en 1956 ? La France dans sa majorité était hostile à la guerre d'Algérie ; elle l'avait clairement signifié par son vote aux élections générales du 2 janvier... Il est vrai que le gouvernement Mollet, élu sur le programme de paix du Front Républicain se révéla très vite compréhensif... Ajoutons, bien que ce ne soit qu'un détail, qu'il n'est personne de plus chauvin que certains hommes de gauche qui jouent volontiers aux guerriers, dès l'instant où ils ont l'impression d'être pris au sérieux par les militaires. Qui n'a pas vu M. Lejeune au garde-à-vous ne peut comprendre ce que cela veut dire... »

Pendant deux ans, sous le ministère Guy Mollet et sous le ministère Bourges-Maunoury, le Pouvoir civil a laissé l'armée faire ce qu'elle voulait...

Quand le ministère Guy Mollet a été constitué, nous avons eu à Paris un véritable « gouvernement introuvable », un ministère présidé par le Secrétaire Général du Parti Socialiste et qui battait la droite sur son propre terrain... »



LE COLONEL GODARD : « La recherche de l'homme dans son essence virile et sa volonté de puissance. » (Agip)

Aux yeux de nombreux adultes, notamment dans les milieux ruraux, le service apparaît donc, d'une manière plus ou moins fondée, comme un processus de maturation sociale. Toutefois cette justification est de moins en moins mise en avant lorsqu'on s'adresse à des couches sociales de plus en plus instruites (ouvriers = 53%, cadres supérieurs = 17%). C'est une donnée sociologique dont il faudrait tenir compte, mais qui n'implique absolument pas que les masses populaires soient moins antimilitaristes que les autres.

On pourrait reprocher à ces remarques leur caractère psychologique, parfois subjectif. N'ayant pas d'expérience immédiate de la caserne, l'auteur fait quelques gros contre-sens sur des attitudes, en réalité, fort conscientes (le « il ne faut pas chercher à comprendre » des recrues par exemple). Cet article ne pouvait pas viser par son but même de recherche sociologique à donner une explication et une image exactes d'une réalité, sur laquelle il y aurait un intérêt à interroger les jeunes eux-mêmes. Espérons que la Revue Française de Sociologie, après avoir donné le point de vue mythique des parents, exposera la réalité telle qu'ont pu l'appréhender les jeunes soldats.

Armée moderne ou « poujadisme militaire » ?

L'Armée subit actuellement ce qu'un officier supérieur appelle une « crise de modernisme ».

Ce fait n'est pas nouveau : paysanne par son recrutement, féodale par ses origines monarchiques, l'Armée a toujours boudé le progrès, même technique. Il n'est point besoin de rappeler les conflits à la veille de 1939 autour de l'armée blindée, ou de l'importance stratégique de l'aviation.

Après avoir décrit le poids de cette tradition, J. Planchais, chroniqueur militaire du « Monde », actualise ce conflit. Le corps militaire, estime-t-il, se méfie des technocrates, des experts, il préfère l'action directe sur les hommes, il veut assurer son rôle paternaliste, il recherche « l'homme dans son essence virile et sa volonté de puissance ». Dans un conflit qui ne serait plus à l'échelle de l'homme, l'Armée se perdrait.

A cet égard la guerre de Corée, la guerre d'Indochine, aujourd'hui la guerre d'Algérie ont amplifié ce courant traditionnel. Face au super-combattant américain prisonnier dans sa combinaison « anti-G », on a créé le mythe du para. On se lance à corps perdu dans la guerre subversive, parce que c'est la seule où la France peut encore faire bonne figure. Mais bientôt le combat d'homme à homme ne suffit plus, c'est la guerre pour l'homme, le grand mythe générateur de sa propre bureaucratie et de ses propres spécialistes (psychologues et policiers).

Il existe donc dans l'armée un « poujadisme militaire » latent qui s'est manifesté au moment du débat sur la force de dissuasion et qui représente un courant conservateur s'opposant à la fois aux techniciens

de la guerre nucléaire comme aux spécialistes de l'action psychologique.

Luttes de clans, luttes de générations diversement marquées par les conflits coloniaux, traditionnalisme et conservatisme de la majorité des officiers, tels sont les caractères de l'Armée de métier, sans qu'il soit possible de démêler précisément la part de chacun d'eux. En tout cas « le poujadisme militaire, comme le poujadisme économique et politique, se recrute bien plus chez les cadres venus des classes moyennes ou populaires ».

L'Armée saura-t-elle résoudre cette « crise de modernisme ». Il est encore trop tôt pour le savoir.

Des enseignements pour la gauche

Il serait vain d'attendre de la lecture de ce numéro des conclusions politiques. Rédigé avant le putsch, on perçoit cependant chez presque tous ses rédacteurs l'arrière-plan du contexte politique postérieur au 13 mai.

Tel qu'il est composé, il représente un effort non négligeable pour cerner un certain nombre de problèmes que pose l'intégration de l'Armée

dans une société démocratique, et cela pas seulement en France. On aurait aimé un volume mieux construit et plus équilibré, mais ses responsables ont pris le soin de nous prévenir dès l'abord que « dans cet ensemble qui peut paraître disparate, nous avons voulu montrer la diversité d'un sujet multidimensionnel plutôt que de donner une vue cavalière générale ». Sans doute était-ce difficile de faire autrement, compte tenu de l'état de la question.

La densité de la plupart des articles constitue pourtant un riche champ de réflexions pour la gauche française. Il appartient maintenant à ses militants d'en tirer les conclusions pour l'action. Plus que jamais l'élaboration d'une doctrine militaire par le PSU s'impose aussi bien dans le cadre national qu'en liaison avec toutes les forces démocratiques internationales qui luttent contre la militarisation de la planète.

J.-C. BARIGEL

(1) Editeur René Julliard.

Trois livres pour les vacances :

— J. Planchais : « Où en est l'armée » (Ed. Correa).

— V. Monteil : « Les officiers » (Col « Le Temps qui court » (Ed. du Seuil).

— J. Gardet et Cl. Roque : « Le service militaire, pourquoi ? » (Ed. de l'Épi).

L'Armée et la Société Française

(UNE ÉTUDE DE LA N. E. F.)

Après la Revue Française de Sociologie, la Nouvelle Revue Marxisme et Esprit, la NEF consacre son dernier cahier aux problèmes de l'Armée. Rédigé au lendemain du 22 avril par des journalistes spécialisés, ce cahier apportera à ses lecteurs une série d'articles d'une lecture facile. Moins dense et moins abstrait que le numéro de la Revue Française de Sociologie, il fait une large place aux études historiques et politiques.

Partant de la situation algérienne et de l'histoire militaire de cette guerre, il rappelle l'action de l'armée aux prises avec une guerre révolutionnaire, cette action d'une poignée d'officiers activistes qui devait aboutir, en définitive, au putsch d'avril. L'échec de celui-ci met en lumière la division de l'armée de métier et sa coupure avec le contingent, dont l'action déterminante est rapportée par un article de Ch Hébert.

Il faut lire l'article du lieutenant X... (ci-contre), combattant d'Algérie qui met particulièrement en relief l'insuffisance de l'analyse des « colonels ». On ne peut être évidemment d'accord avec son auteur lorsqu'il croit que la guerre aurait pu être gagnée si l'armée avait été authentiquement « révolutionnaire » ; mais ce témoignage paraît être représentatif de la mentalité des jeunes cadres de l'armée.

Une telle attitude illustre parfaitement la thèse de notre collaborateur R. Delisle, qui résume le simplisme de la distinction entre « techniciens » (les cadres modernes de l'armée nucléaire) et « militants » qui ne serait que des réactionnaires cramponnés à leurs conceptions périmées de la stratégie. En réalité la séparation se situe au niveau du devenir des sociétés capitalistes : les techniciens font confiance au néo-capitalisme et au progrès technique, tandis que les « colonels » jugent que le communisme l'emportera finalement si l'Occident ne lui oppose pas une alternative révolutionnaire — en réalité, une contre-révolution. Cette attitude politique des « militants », « c'est l'essence même du fascisme ».

Dignes d'intérêt aussi sont les études de Planchais et de Gallois sur la nouvelle stratégie imposée par les bombes nucléaires et les missiles, et les articles traitant des rapports de l'économie avec la société militaire.

En conclusion, les directions d'étude d'une réforme militaire sont esquissées par un ancien responsable de l'U.N.E.F. Sous sa forme concise, cette brève note fournit la matière à une révision totale du système militaire français. Nous reparlerons bientôt de ce projet de réforme proposé par les jeunes eux-mêmes.

STAGES NATIONAUX DE FORMATION ÉTÉ 1961

DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour le stage (rayer les mentions inutiles) :

- « GENERAL » : 29 juil. au 5 août, Cerisy-la-Salle (Manche)
- « ENTREPRISES » : 2 au 10 septembre, Région Parisienne.
- « JEUNES » : 16 au 23 sept., Val. de Chevreuse (S.-et-O.)

● RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Profession :
 Date de naissance :
 Téléphone :

● PARTI

Fédération :
 Section :
 Date d'adhésion :
 Responsabilités :
 Appartenances politiques antérieures :

● SYNDICAT

Confédération :
 Fédération :
 Responsabilités syndicales :

● DIVERS

Qualifications (professionnelle, administrative, universitaire ou autres...) :

Autres organisations (culturelles, de jeunesse, etc.) :
 Fonctions électives (municipales, Sécurité Sociale, Allocations familiales, H.L.M., Parents d'élèves, etc.) :

● RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Je me rendrai au stage par mes propres moyens (auto, moto...)
- Je me rendrai par chemin de fer à la gare de St-Lô (stage général) - à Paris (stages entreprises et jeunes).

Signature :

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TEL. 28-48

● Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
 6 mois 10 NF
 1 an 19 NF
 Soutien 30 NF

Bulletin d'Abonnement

NOM
 Prénom
 Adresse

déclare souscrire un abonnement de :

Soutien 30 NF
 Un an 19 NF
 6 mois 10 NF
 3 mois 5 NF

54, boulevard Garibaldi PARIS (15^e)
C.C.P. 5.826-65

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

Prénom

Adresse

A adresser : P.S.U., 8, rue Henner,

PANTHEON

13, rue Victor-Cousin - ODE. 15-04

du 26 Juillet au 1^{er} Août

ROCCO ET SES FRERES

(version originale)

Permanent de 14 h. à 24 h.

Communiqué de la Fédération de Paris du P.S.U.

Comme chaque année, la Fédération de Paris du P.S.U. organise une manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jean Jaurès.

Des délégations du Bureau National et du Bureau Fédéral de Paris seront présentes le lundi 31 juillet à 18 h. 30 devant le café du Croissant, coin rues Montmartre et du Croissant.

Chaque section est invitée à envoyer une délégation à cette manifestation socialiste.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

I.R.B., 60, rue René-Bou langer, Paris-X'

— Travail exécuté —
par des ouvriers syndiqués

Quelques films...

...pour les vacances de ceux qui restent

Parmi les films récemment sortis, beaucoup passent pendant le mois d'août sur les écrans parisiens ou provinciaux. Voici, de manière non limitative, bien sûr, quelques indications et suggestions :

— La morte saison des amours, de Pierre Kast, film sorti en province, mais pas encore à Paris. Utilisant la forme aimable d'une comédie amusante et sensible, Kast indique comment des personnages donnés, en proie à des conflits sentimentaux, peuvent être amenés à les résoudre de manière inattendue et assez non-conformiste, s'ils sont guidés à la fois par le souci de leur bonheur et le respect de la personnalité des autres.

ses terres et meurt les armes à la main. Un film beau et généreux, avec des transpositions faciles à effectuer.

— Samedi soir, de Yannick Andrei. Ne pas confondre avec le film anglais Samedi soir et dimanche matin, qui est un chef-d'œuvre. Le Samedi soir français est un pâle petit navet, à éviter sous n'importe quel prétexte.

— Le diabolique docteur Mabuse, de Fritz Lang. La rigueur du film policier ne doit pas être attendue ici : vous vous laissez emporter par des aventures rocambolesques, sans trop chercher à comprendre. Mais ce récit, à la limite du fantastique, est mené magistralement.

— Et naturellement, si vous ne les avez pas encore vus, les grands films de Visconti (Rocco et ses frères), d'Antonioni (La Nuit, L'Avventura), les reprises de classiques comme Los Olvidados de Luis Bunuel, Le train sifflera trois fois, Dernière Caravane ou L'Homme des vallées perdues (de très grands westerns).



POUR RIRE UN PEU...

Le cinéma comique est devenu une denrée trop rare pour qu'on se prive de signaler, au passage, deux films récents qui ne révolutionnent pas le monde, encore moins le cinéma, mais qui font passer des moments hilarants.

« Le Dingue du Palace » est un film de Jerry Lewis ; les gens allergiques aux grimaces de Jerry Lewis doivent l'éviter ; les autres auront leurs rations de coq-à-l'âne. Adoptant la formule du récital, Jerry se contente d'ajouter les gags les uns aux autres, sans se soucier de raconter une histoire. Son comique, mélange d'absurde et d'observation quotidienne, fait souvent penser à Jacques Tati.

« La reine des Amazones ». Réalisé par Vittorio Sala, le film se déroule dans une antiquité de fantaisie, et constitue une très réjouissante charge de ce genre de cinéma. Ne pas confondre avec les « Vengeances d'Hercule » et autres « Géants de Thessalie » : il s'agit à peu près du contraire. Malheureusement peu de critiques l'ont signalé et, en le voyant à l'affiche, vous risquez de le prendre pour ce qu'il n'est pas...

Marcel RANCHAL.

Communiqué de la Rédaction :

“Tribune Socialiste”
interrompt sa parution
durant le mois d'août.

Prochain numéro :

le 2 Septembre 1961

LES GRÈVES DE "NORD-AVIATION" SERVIRONT-ELLES A QUELQUE CHOSE ?

Le 2 mai dernier, à la suite d'un ordre des Fédérations des trois syndicats — dans le cadre de la semaine revendicative de la Métallurgie — commençait, à Nord-Aviation, une grève qui allait durer près de deux mois et malheureusement, malgré la combativité réelle des travailleurs, et spécialement des ouvriers horaires, se terminer par un échec.

Cet échec, dès les premiers jours de la grève, était prévisible. Pourquoi ?

Parce que les travailleurs de l'aéronautique, luttant à Nord-Aviation, à la S.N.E.C.M.A., chez Dassault, à Sud-Aviation, à la S.I.P.A., chez Morane-Saulnier et chez Bréguet auraient dû être épaulés par toute la profession. Et puis parce que ces travailleurs sont restés sur le terrain de leur localité, ce qui a limité considérablement l'ampleur du mouvement.

En fait, c'est toute l'aéronautique parisienne qui aurait dû manifester devant le Ministère de l'Air. Une telle manifestation — outre qu'elle aurait marqué la volonté de lutte et l'unité de la classe ouvrière — aurait plus impressionné les pouvoirs publics que les petits défilés dans Chatillon et les slo-

gans chantés sur l'air des lampions.

Les pertes sont lourdes. Pour les ouvriers, certains les estiment à 80.000 francs, car la direction a pris des mesures draconiennes en supprimant les heures supplémentaires, complément indispensable des salaires insuffisants.

Les énormes dossiers de pénalités pour retard attestent de la perte subie par la direction qui cependant, si elle perd « économiquement », pense avoir gagné « socialement et politiquement ».

Cette défaite de la classe ouvrière aura une résonance psychologique. Le vrai responsable, c'est le Gouvernement qui suppose que les pertes infligées aux travailleurs compenseront largement ce qu'il a perdu du fait de la grève.

Mais, hélas, les plaies seront longues à guérir ; et les dirigeants risquent fort de s'en apercevoir, malgré le dévouement incontestable des responsables de base !

La grève de Nord-Aviation est très riche d'enseignements. Si les militants sincères veulent y réfléchir — et en convenir — alors, peut-être, tout n'aura pas été perdu.

Le C.A.P. des mécaniciens

L'ORGANISATION du Certificat d'Aptitude Professionnelle étant du ressort des préfectures, les Conseils généraux sont directement intéressés.

Dans le Département de la Seine, la préfecture s'est déchargée de ses responsabilités sur les organisations patronales, en particulier en ce qui concerne les C.A.P. de la Mécanique et de la Chaudronnerie sur la Fédération des Industries de la Mécanique, 11, avenue Hoche, Paris 8^e qui a ainsi la charge de l'organisation pour des milliers de candidats.

Il résulte de cette centralisation des inconvénients graves pour les candidats. En particulier :

— Une épreuve pratique située au début de mai, ce qui diminue considérablement l'année scolaire pour les élèves de troisième année des Collèges d'Enseignement Technique : Anciens Centres d'Apprentissage.

— Les résultats de ces épreuves ne sont communiqués que début juin.

— Les diplômes ne sont adressés aux candidats reçus que trois ans après les épreuves, les diplômes expédiés en juin 1961 concernent les C.A.P. 1958.

Pour résoudre ces graves inconvénients :

Quelques propositions

● Fixer les épreuves comme dans le département de Seine-et-Oise (fin mai début juin) avec l'intervention effective de l'Enseignement technique.

● Mobiliser plus de personnels des établissements d'Enseignement technique directement intéressés pour les corrections afin de communiquer les résultats aux candidats dans la quinzaine qui suit comme cela se pratique en Seine-et-Oise.

● Faire établir par les directeurs des Etablissements publics présentant des candidats, les diplômes qui seront ensuite soumis simplement à la signature et au contrôle de M. le Préfet, la Fédération des Industries de la Mécanique se chargeant des Etablissements privés.

Les Maisons Familiales de Vacances

Tout d'abord, chaque *Maison Familiale de Vacances (M.F.V.)* est gérée par une association dont les membres du Conseil d'administration ont le souci de permettre aux familles populaires de pouvoir profiter de leur congé annuel.

Comme usagers des M.F.V., vous devenez membres actifs de l'Association dont dépend la maison où vous avez séjourné et vous êtes appelés, lors de l'assemblée générale, à vous prononcer sur ses activités et sa gestion.

Ce n'est donc pas un hôtel à bon marché, mais une réalisation collective où chacun, selon ses compétences, ses aptitudes, son tempérament, ses possibilités, apporte sa joie, son entraînement, ses connaissances, etc... pour le plus grand bien de tous.

Vie collective bien comprise n'est pas synonyme de caserne, d'embrigadement, mais de richesses, d'entraide, de joie dans la plus grande liberté, acceptant un minimum d'exigences rendant possible cette vie collective.

Une *Maison Familiale de Vacances* permet à l'homme, à la femme, au foyer :

— de se retrouver avec ses enfants quand ils le désirent, et aussi sans les enfants grâce aux monitrices.

— de décharger le foyer (la maman particulièrement) des courses, de la

cuisine, et, quand elle en éprouve le besoin, des enfants, ce qui permet détente, excursions et repos.

Les prix de séjours étant fonction du revenu des familles, permettent ainsi à un plus grand nombre d'entre elles de bénéficier de ces réalisations.

Ajoutons que l'organisation matérielle des repas, de la vie collective, des loisirs — bibliothèque, discothèque, etc... — rend possible, dans la liberté, un épanouissement humain.

Actuellement, il existe trois *Fédérations de Maisons Familiales de Vacances* :

— la *Fédération Nationale des Maisons Familiales de Vacances populaires*, 15, rue de Chabrol, Paris-XV^e

— la *Fédération Française du Tourisme Populaire*, 155, boulevard Haussmann, Paris-VIII^e,

regroupées dans la *Confédération des Maisons Familiales de Vacances Populaires*.

La troisième Fédération : la *Fédération Nationale des Maisons Populaires de Vacances*, 54, boulevard Garibaldi, Paris-XV^e, à la suite de nombreuses démarches qui jusqu'à maintenant se sont révélées infructueuses, a refusé de participer à la Confédération.

L'Article 16 contre les ouvriers

Nous avons demandé à notre camarade Bertrand Renaudot, de bien vouloir analyser le document que les « Unions syndicales de la métallurgie de la Seine » ont fait parvenir au général de Gaulle, chef de l'Etat. Au moment où le régime gaulliste se pique de « social », il est intéressant de souligner, une fois de plus, la différence entre les principes et la réalité.

LES atteintes aux droits syndicaux, au libre exercice du mandat de délégué, la répression, les brimades contre les délégués syndiqués actifs se multiplient dans les usines de la métallurgie de la Seine.

Dans un memorandum envoyé au Chef de l'Etat, les Unions Syndicales de la Métallurgie de la Seine, attirent l'attention du général de Gaulle sur ces faits attentatoires au principe inclut dans le Préambule de la Constitution qui garantit solennellement que :

« Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. »

« Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix. »

Hélas, il y a loin des principes à la réalité des faits : au viol des droits et libertés syndicaux dans l'entreprise, les patrons de combat ajoutent d'odieuses mesures discriminatoires à l'embauchage, par exemple : enquêtes policières pour leur propre compte et — dans les usines d'aviation — enquêtes de Police-Air et de la D.S.T.

Un patronat de combat

Dans certaines usines — comme chez Simca que nous avons dénoncée il y a quelques temps — c'est la violation ouverte et cynique de la liberté d'opinion et la constitution de groupes de nervis qui — embauchés par la Direction pour faire la chasse aux militants syndicalistes — se livrent à leur triste besogne sans que les pouvoirs publics compétents interviennent pour faire cesser ce scandale.

Cette attitude de combat d'un patronat agressif est encouragée largement par la mise en application de l'article 16 qui — souligne le memorandum des syndicats — a été essentiellement utilisé contre les organisations ouvrières et contre le droit de grève (des fonctionnaires).

Que valent les déclarations officielles sur « la Promotion Sociale » alors que, dans les usines, les droits les plus élémentaires sont bafoués sans que les autorités — alertées par les syndicats — interviennent utilement ?

Veut-on quelques exemples de l'attitude patronale ? Le memorandum nous les fournit : nombreux sont les patrons de la région parisienne qui refusent la reconnaissance légale du syndicat à l'entreprise. Il en résulte que toute activité syndicale à l'usine — même en dehors des heures de travail — est sanctionnée souvent par le licenciement.

D'autre part, dirigeants et délégués élus sont victimes d'un véritable régime d'exception :

- pas ou peu de promotion professionnelle ;
- mauvais travaux ;
- licenciements, sous des pré-

textes divers pour leur donner une apparence de légalité ; compression du personnel ; suppression d'emploi, licenciements dits « collectifs » ; utilisation abusive et systématique, sous le prétexte de « faute professionnelle », des avertissements et mises à pied préparatoires et ses intérêts par l'action

Quelle défense ?

Les ouvriers ne peuvent être défendus, selon la loi, que par les Inspecteurs du Travail et le Conseil des Prud'hommes.

Mais le corps des Inspecteurs du Travail ne peut actuellement jouer le rôle qui lui est dévolu. Ils ne sont pas assez nombreux, ils manquent des moyens nécessaires pour assurer un contrôle efficace ; en outre, il est souvent patent qu'ils n'ont pas une suffisante indépendance à l'égard du pouvoir d'Etat duquel dépend leur carrière.

Les Unions Syndicales de la Métallurgie de la Seine proposent judicieusement la création d'un « Corps de Délégués ouvriers à l'Inspection du Travail et au Contrôle des lois sociales », élus par les travailleurs.

De plus, la juridiction prud'homale devrait être améliorée dans le sens de la gratuité totale et de la réduction de la durée de la procédure.

Mais le libre exercice des droits syndicaux ne peut être assuré que par un renforcement de ces droits et par une législation plus précise. Le patronat de combat a utilisé l'article 16 de la Constitution, qui donne un pouvoir dictatorial au Président de la République, comme un exemple leur servant à accentuer la répression dans les usines. Ces patrons ne tiennent pas compte des décisions du Comité d'Entreprise quand celui-ci décide une réintégration immédiate, après avoir refusé le licenciement lorsque la raison invoquée est manifestement abusive.

D'autre part, la méthode patronale de la mise à pied illimitée devrait être interdite sous peine de sanctions graves.

Il faudrait aussi que l'appréciation de la faute professionnelle, qui sert de prétexte à des licenciements de militants et de délégués, ne dépende plus du libre arbitre de l'employeur.

En définitive, c'est toute une réforme de la législation ouvrière qu'il faudrait penser.

La nécessaire unité

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'exemple vient de loin et le patronat de combat tire sa force, sa virulence et son mépris des lois de la faiblesse des pouvoirs publics et de leur dédain pour la classe ouvrière. Par contre, c'est aussi le manque d'unité, la multiplicité des organisations syndicales qui a provoqué la débilite du mouvement syndical. Là encore, ne faudrait-il pas repenser les doctrines syndicales, leur adaptation à un monde en voie de transformation, les rapports entre le politique et le social.

Le memorandum des métallurgistes de la Seine dit justement que les problèmes évoqués auprès du Président de la République sont, pour les travailleurs, d'une importance extrême ; ils se rapportent à leur dignité d'hommes qui ne veulent abdiquer ni droits ni liberté de pensée lorsqu'ils vendent leur force de travail.

Langage juste. Le but ultime de la lutte des salariés est de créer une nouvelle société où l'homme ne sera plus l'esclave de la machine certes, mais où il ne sera plus le serf du capitalisme, asservi à un Etat omnipotent.

Faudra-t-il un nouveau Spartacus ouvrier ?

Bertrand RENAUDOT.

La Tunisie et la France

Que signifie la brusque crise de Bizerte ? Conséquence de la guerre d'Algérie ou illustration d'une difficile décolonisation de la France en Tunisie ? Ou encore saute d'humeur d'un Chef d'Etat aux prises avec des difficultés internes ? Le professeur André Raymond, spécialiste des questions tunisiennes (1), a bien voulu retracer pour les lecteurs de Tribune Socialiste l'évolution des relations franco-tunisiennes depuis le Protectorat, replaçant ainsi le conflit actuel dans son véritable contexte.

L'HISTOIRE des relations franco-tunisiennes avant l'indépendance, a été une suite de rendez-vous manqués avec le nationalisme tunisien. Alors que les Tunisiens élaboraient peu à peu une doctrine positive et s'efforçaient de présenter des revendications tenant compte à la fois de leurs aspirations nationales et des intérêts fondamentaux de la France, les gouvernements français parvenaient mal à se dégager d'une optique foncièrement coloniale et à prendre au sérieux la revendication des « indigènes » à reprendre en mains les responsabilités du pouvoir confisquées par le Protectorat. En 1936 cependant, le mouvement national, relancé et réorganisé par H. Bourguiba, qui avait fondé le Néo-Destour en 1934, solidement enraciné dans les masses populaires, que la crise économique avait mises en mouvement, arrivait à maturité au moment où, en France, le Front Populaire amenait au pouvoir une équipe politique plus attentive aux aspirations des peuples colonisés. Toutefois, alors que le Néo-Destour définissait des objectifs concrets visant au relâchement progressif du régime colonial, la gauche française se montrait incapable de sortir des affirmations de principes et de concevoir et d'imposer une politique évolutive en Tunisie. Après deux ans de dialogue infructueux, désespérant d'aboutir à « l'émancipation de la Tunisie avec l'appui de la France », Bourguiba et le Néo-Destour ne se dérobaient pas devant l'épreuve de force que l'évolution de la politique française rendait inévitable ; et en avril 1938 des incidents sanglants à Tunis ouvraient le cycle de la répression (arrestation de 2 ou 3.000 destouriens, dont Bourguiba ; état de siège...).

De l'impuissance des gouvernements français...

La guerre donna au gouvernement français quelques années de répit et la libération de la Tunisie en 1943 ne produisit pas les fruits que H. Bourguiba avait escomptés de la victoire des Alliés, à la cause desquels il s'était rallié avec éclat. Bien loin d'indiquer une ouverture nouvelle pour le Maghreb, la politique du C.F.L.N. d'Alger puis du gouvernement de Gaulle (déposition de Moncef bey « nationaliste » en 1943, massacres du Constantinois en 1945, atterroisements et violences dans le Levant) manifestait la même incapacité que par le passé à repenser la politique française au moment où déferlait sur le monde la grande vague d'émancipation des peuples dépendants.

Lorsque les gouvernements français montrèrent après 1947 des velléités de tenir compte des aspirations nationales tunisiennes, les réformes proposées (par les Résidents Mons puis Périllier) demeurent trop timides pour constituer la base d'un renouvellement durable des relations franco-tunisiennes. A vrai dire la politique française était bloquée en Tunisie par l'opposition aveugle et irréductible des représentants de la colonie française (le « Rassemblement français », homologue local du R.P.F. gaulliste, et à Paris par l'inertie ou le sabotage des bureaux du Quai d'Orsay et l'opposition des partis du centre et de droite à toute conception dynamique des rapports avec la Tunisie. Second obstacle décisif, le refus constant des gouvernements français de s'adresser aux représentants authentiques du mouvement national tunisien (Bourguiba et le Destour, Farhat Hached et l'UGTT) et la tendance persistante à susciter des nationalistes « modérés » (mais inconsistants) à qui on pourrait octroyer les réformes. L'épreuve de force menée de 1952 à 1954 contre le nationalisme tunisien ne fut que le prolongement sur le plan policier et militaire de cette

impuissance fondamentale des gouvernements français à imaginer des formules nouvelles. En 1954 la politique française avait créé à Tunis le vide le plus complet et dans un pays en pleine ébullition, tous les interlocuteurs, même les plus modérés, se dérobaient désormais.

...à la politique de Mendès France

C'est dans ces circonstances que Pierre Mendès-France proposa aux Tunisiens une politique vraiment neuve. Au Néo-Destour, que 20 ans d'action

d'une interdépendance librement réalisée... en organisant leur coopération dans les domaines où leurs intérêts sont communs, notamment en matière de défense et de relations extérieures ». En fait la plupart des liens qui subsistaient se dénouèrent en moins de trois ans : la guerre d'Algérie dont les effets s'étaient déjà fait sentir sur les relations franco-maghrébines en 1955 fut la cause essentielle de l'accélération d'un processus qui aurait dû s'étaler sur de nombreuses années.

Les deux premières années de l'indépendance furent donc occupées par une série de crises qui eurent pour thèmes principaux le « droit de suite » que s'arrogeaient le gouvernement et l'armée française à la frontière algérienne, le statut des forces françaises en Tunisie, les problèmes économiques et financiers, et dont les épisodes les plus

sibles des relations entre la France et la Tunisie. La guerre d'Algérie constituait le problème fondamental dans les relations entre les deux pays, auquel tous les autres (Bizerte, le Sahara) étaient en fait subordonnés. De Gaulle apportait avec lui l'espoir qu'un contrôle plus serré pourrait être établi sur les militaires d'Alger qui constituaient une menace directe pour l'indépendance de la Tunisie. D'autre part les dirigeants tunisiens le considéraient comme le seul homme politique français capable de mettre un terme au conflit algérien. Ainsi s'expliquent les commentaires favorables qui saluèrent le retour du Général à la tête des affaires : « Le général de Gaulle, disait M. Bourguiba le 25 juin 1958, est la chance de la France et notre chance à nous ». De fait dès juin 1958 le gouvernement français décidait le repli des troupes françaises de Tunisie sur la base de Bizerte. Et en septembre, au prix de sérieuses difficultés avec le G.P.R.A., M. Bourguiba donnait son accord pour la construction d'un pipeline évacuant le pétrole d'Edjeleh à travers la Tunisie.

Avec la prolongation de la guerre, les relations franco-tunisiennes restaient cependant dans un état d'équilibre fragile, avec un « contentieux » que venaient gonfler parfois des incidents mineurs (comme l'affaire du mur de l'ambassade de la Marsa) : problème du statut de Bizerte qui devait faire l'objet de négociations, et dont les Tunisiens réclamaient périodiquement l'évacuation, sans que le gouvernement français sortit de son impériale réserve ; problème du Sahara posé sous la forme soit d'une demande de rectification de frontières effectivement définies d'une manière très arbitraire par la France, soit d'une proposition d'exploitation en commun par les « riverains ». Par ailleurs les Tunisiens ne ménageaient pas leurs efforts pour amorcer la négociation franco-algérienne : d'où des initiatives parfois ingénieuses pour mettre un terme à l'immobilisme (offre de Bizerte comme contre-partie à la paix en Algérie ; suggestion de la transformation de l'Algérie en Etat associé au sein de la Communauté...) ; d'où les encouragements à négocier donnés aux deux parties. Brouillé de longue date avec l'Égypte (depuis l'affaire Salah Ben Youssef), en délicatesse avec la Ligue Arabe et avec le Maroc (à propos de la Mauritanie), isolé parmi les pays africains et asiatiques (en raison de ses positions résolument pro-occidentales), H. Bourguiba suivait une ligne apparemment sinueuse, mais dans l'ensemble cohérente si on tient compte de ses deux objectifs (sauvegarder de bonnes relations avec la France et appuyer l'action du G.P.R.A.), et que les entretiens de Rambouillet (février 1961) puis l'ouverture des pourparlers d'Evian parurent enfin justifier.

Le conflit de Bizerte

C'est donc dans ce contexte algérien que se place le conflit sur Bizerte. Dans la mesure où le premier échec d'Evian montrait l'incapacité du gouvernement de Gaulle à aboutir rapidement à la paix en Algérie, toute coopération à long terme entre la Tunisie et la France devenait impossible. La revendication tunisienne sur Bizerte et sur le Sahara pouvait d'autant moins être escamotée que le gouvernement français jouait contre le G.P.R.A. de divergences de vues entre Algériens et Tunisiens sur le Sahara, en feignant d'oublier que pour l'essentiel la solidarité des Maghrébins est entière. Puisque les perspectives de la paix s'estompaient, l'objectif principal redevenait de liquider en Tunisie même les dernières traces de l'époque coloniale. Dans le cas où le gouvernement français persisterait dans un refus de négocier l'évacuation qui était une négation de l'indépendance acquise en 1956, il ne resterait aux Tunisiens qu'à imposer la discussion par un blocus de la base. Et des incidents graves ne pourraient qu'amener une internationalisation de la question algérienne, seule solution ouverte dans le cas où un accord direct entre Français et Algériens se révélerait impossible.

Aux Tunisiens qui parlaient du droit que leur donnait leur indépendance à la libre disposition de leur territoire, le gouvernement de Gaulle a répondu en employant « les grands moyens » et en venant en Tunisie la longue série d'échecs coloniaux subis ailleurs depuis 1944. L'avenir risque de montrer très vite que le court répit obtenu dans l'affaire de Bizerte l'aura été aux dépens de l'existence même de la communauté française de Tunisie, aux dépens de liens forgés, bon gré, mal gré au cours de 75 années de vie commune et qui avaient survécu aux difficultés politiques des dernières années.

André RAYMOND

(1) Cf. André RAYMOND : « La Tunisie », P.U.F., coll. « Que sais-je ? » n° 318 (en réimpression).



(Reporters associés)
Pierre Mendès-France à Carthage avec Moncef bey

politique et deux ans de guerre larvée désignaient comme le seul interlocuteur valable, il offrit « l'autonomie interne », formule qui donnait, dans le présent, satisfaction aux revendications essentielles du nationalisme tunisien. Au lieu d'une politique de replâtrage à la petite semaine, qui avait été le souci majeur des gouvernements français depuis 1881, P. Mendès-France proposait une perspective d'association raisonnée et durable. Les Conventions de 1951 qui prévoyaient (avec un optimisme sans doute exagéré) une stabilisation des rapports entre la France et la Tunisie pour 10 ou 20 ans, ne devaient cependant pas durer plus d'un an. La chute du ministère Mendès-France, une évidente accélération de l'histoire qui combinait ses effets avec le début de la guerre d'Algérie (les gouvernements français étant amenés à composer avec les nationalismes marocain et tunisien expliquent que dès mars 1956 la Tunisie put accéder à l'indépendance totale, déjà accordée au Maroc. Du moins les perspectives de coopération demeureraient-elles intactes.

De l'indépendance à Sakiet Sidi Youssef

La Tunisie indépendante de 1956 restait étroitement liée à la France dans les domaines économique et financier (la Convention de 1956 prévoyait l'établissement de l'Union Douanière entre les deux pays), judiciaire et culturel. Le protocole d'Indépendance du 20 mars 1956 prévoyait même que les deux pays définiraient « les modalités

marquants furent l'enlèvement de Ben Bella (qui coupa court, en octobre 1956 à une tentative de médiation tuniso-marocaine), la suspension de l'assistance économique française mai 1957, les accrochages répétés à la frontière (hiver 1957-1958). Avec l'affaiblissement du contrôle que le gouvernement français exerçait sur les militaires algériens (qui envisageaient avec faveur l'idée d'une reconquête de la Tunisie, opération qui eût fourni une heureuse diversion dans une guerre arrivée à un interminable « dernier quart d'heure ») ces incidents devaient inévitablement amener au point la rupture. Le 7 février 1958 le général Salan décidait, de sa propre initiative, un bombardement aérien de représailles contre le village frontalier tunisien de Sakiet Sidi Youssef : quelque 80 civils tunisiens, dont de nombreux enfants y laisserent leur vie.

Alors que le gouvernement tunisien rompaît avec la France et tentait d'internationaliser le conflit algérien et d'obtenir dans l'immédiat l'évacuation totale du territoire tunisien par les troupes françaises, le putsch du 13 mai et l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle vinrent placer les relations franco-tunisiennes dans des conditions nouvelles.

De Gaulle et Bourguiba

D'une manière apparemment paradoxale, l'arrivée au pouvoir de de Gaulle provoqua une amélioration sen-